## Le CNE: petites évaluations entre amis Eric Maurin, 21 février 2007

http://ericmaurin.blogs.nouvelobs.com/archive/2007/02/21/le-cne-petites-evaluations-entre-amis.html

L'incroyable camouflage des chiffres du chômage est d'autant plus difficile à avaler que dans le même temps tout est bon pour gonfler au maximum le bilan du Contrat Nouvelles Embauches (CNE), prémisse du contrat unique, mis en place par le gouvernement dans les entreprises de moins de 20 salariés pendant l'été 2005.

Dès l'origine, l'instauration du CNE s'est accompagnée d'une mobilisation sans précédent des personnels de la statistique publique. Rien ne devait être trop beau pour évaluer ce projet phare de la majorité. L'INSEE (Ministère des finances), l'UNEDIC et la DARES (Ministère du travail) ont été sommés d'adapter séance tenante leurs outils statistiques. Le questionnaire de l'enquête Emploi de l'INSEE a été modifié en conséquence dès le 1er janvier 2006. De son côté, l'UNEDIC a pris des dispositions pour être en mesure de publier dès la mi 2006 le nombre de personnes en CNE dans ses fichiers. Quant à la DARES, son enquête de suivi mensuel de l'emploi et des salaires (ACEMO) a également été adaptée début 2006. Bref, on dispose aujourd'hui d'au moins trois sources d'information indépendantes, et de qualité, susceptibles de donner une idée du nombre de personnes en CNE. Fait extraordinaire, aucune d'entre elles n'a reçu le feu vert pour publication, pas davantage évidemment que les études d'impact plus approfondies auxquelles les experts de chaque institut ont pu se livrer.

Comme on le sait, la diffusion de l'enquête Emploi de 2006 vient d'être inexplicablement reportée à l'automne. L'Unedic n'a finalement pas publié le nombre de CNE recensés dans ses fichiers, comme elle s'était pourtant donnée les moyens de le faire. Les résultats des enquêtes ACEMO n'ont quant à eux toujours pas été diffusés. Cette prudence extraordinaire contraste avec la précipitation avec laquelle on commente aujourd'hui les résultats d'une petite enquête d'opinion ad hoc mise en place en parallèle par le gouvernement, malgré les réserves unanimes des membres du Conseil national de l'information statistique (CNIS) en février 2006.

De quoi s'agit-il ? d'un sondage inédit, mené par téléphone auprès de 3 000 entreprises de moins de 20 salariés (taux de réponse 44% !!!) ayant fait une déclaration d'intention d'embauche en octobre 2005 ou en mai 2006, à qui on demande par téléphone combien de temps a finalement duré leur CNE et si elles pensent qu'elles auraient embauché sans CNE. Informations subjectives et rétrospectives sur la foi desquelles, à partir d'un ahurissant empilement de conjectures dont je passe les détails (sur la représentativité de l'échantillon, la saisonnalité des CNE, sur le lien entre effet microéconomique et effet macro), on évalue le stock objectif de CNE dans l'économie ainsi que l'effet du CNE sur l'emploi total !

Au départ, cette petite enquête ne devait être qu'un complément aux dispositifs de l'INSEE ou de l'UNEDIC. A l'arrivée, ces derniers auront uniquement servi d'alibi à une enquête de propagande qui foule aux pieds la déontologie statistique et celle de l'évaluation des politiques publiques.

Heureusement, il doit y avoir un dieu des statisticiens car les estimations délirantes que l'on a ainsi forcé les experts à produire restent désespérément modestes. Ce qui laisse deviner à quel point les mesures directes doivent être mauvaises.

Au passage, deux mythes sont une nouvelle fois battus en brèche, à savoir les très petites entreprises comme réservoir d'embauches et l'idée que l'obligation de motiver un licenciement est un frein significatif à l'embauche. Mais plus que cela, encore une fois, c'est la façon dont on instrumentalise impunément la statistique publique et ses agents qui fait enrager.